

2023-00283 (B0688) – Services de traduction, de révision et de transcription

Addendum #3

1.) Sachant que 30 à 40 % des demandes de traduction sont censées être urgentes et fournies dans un délai de 1 à 2 heures, existe-t-il des estimations quant à la longueur de ces demandes ? Quelle longueur de traduction (en mots ou en minutes) devrait être traduite dans les 1 à 2 heures requises ?

- De nombreuses traductions urgentes sont des messages qui peuvent inclure des pièces jointes ; la longueur (nombre de pages ou de mots) peut varier. Il est donc difficile d'estimer la longueur d'une traduction qui pourrait nécessiter un délai court.

Remarque : les urgences dépendent de la situation et de différents facteurs. L'ACIA est un organisme de réglementation et, à ce titre, nous répondons à des urgences inattendues.

2.) La majeure partie du travail consistera-t-elle à traduire de l'anglais au français ou du français à l'anglais ?

- La majorité de nos demandes de traduction se fera de l'anglais vers le français.

3.) Est-il possible d'envisager une prolongation du délai pour intégrer ces estimations dans notre proposition et nos coûts ? - Une prolongation a déjà été accordée. L'appel d'offres prend fin le 11 avril 2023 à 14 h, heure avancée de l'Est.

- Une prolongation a déjà été accordée. L'appel d'offres prend fin le 11 avril 2023 à 14 h, heure avancée de l'Est.